

Image not found or type unknown



Collégiens et porte à porte

Par **mudgans**, le **15/04/2010** à **16:12**

Bonjour,rnrnDans un collège qui participe à une opération caritative pour une association, les professeurs qui gèrent l'opération appellent les élèves à faire du porte à porte pour récolter des dons.rnEst-il légal que des collégiens fassent du démarchage à domicile pour récolter des dons ?rnMerci.